

## Robex publie ses résultats pour le troisième trimestre 2024

### Faits marquants :

#### FINANCEMENT — UN BILAN SOLIDE (POUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2024)

- La dette nette (trésorerie) s'élevait à (32,3) millions \$ au 30 septembre 2024.
- Le bénéfice d'exploitation s'élève à 33,3 millions \$, soit une augmentation de 26,6 % par rapport aux 26,3 millions \$ pour la même période en 2023, attribuable à l'amélioration du prix de l'or et à l'optimisation des coûts.
- Le flux de trésorerie d'exploitation est resté positif à 25,5 millions \$, soit une baisse de 26 % par rapport aux 34,4 millions \$ en 2023.

#### KINIERO – EN BONNE VOIE POUR LE 4E TRIMESTRE 2025

- Point sur le projet : l'ingénierie du projet est achevée à 38,5 %. Les plans de faisabilité de l'installation de stockage des résidus ont été finalisés et les travaux de déboisement, d'essouchement et d'épandage de terre végétale ont débuté. Le bétonnage de la zone de concassage primaire a débuté, les soubassements du CIL ont été coulés et 48 des 50 ensembles d'équipements mécaniques ont fait l'objet d'un appel d'offres, 15 ont été évalués sur le plan technique et sont prêts à faire l'objet d'une commande. La fabrication du broyeur à boulets progresse comme prévu et la livraison est attendue pour mars 2025. Le projet reste en bonne voie pour une première once d'or au quatrième trimestre 2025. La décision officielle de procéder à la construction du programme révisé de développement du site devrait être prise dans les prochains mois.
- Étude de faisabilité : des ressources actualisées seront publiées au quatrième trimestre et l'étude de faisabilité complète sera publiée en même temps que la cotation à l'ASX, au début de la nouvelle année.
- Forage intercalaire : le programme de forage intercalaire à Mansounia est terminé et est en cours d'intégration aux ressources actualisées.

#### NAMPALA — COÛTS EN BAISSÉ

- Sécurité des opérations : depuis 2020, Nampala a accumulé 1 million d'heures de travail et sans accident avec arrêt (« LTI », de l'anglais « Loss Time Injury »).

La production d'or pour les neuf premiers mois de 2024 a atteint 35 752 onces, soit une baisse de 5 % par rapport à la même période en 2023. Le coût de maintien tout compris (« AISC », de l'anglais « All-In Sustaining Cost ») par once d'or vendue<sup>1</sup> a été de 1 221 \$, en baisse de 4 % par rapport à la même période en 2023, la baisse du ratio de découverte de 1,8x (contre 2,9x en 2023) compensant la perte de récupération de 2,2 %.

QUÉBEC, 04 déc. 2024 -- Robex Resources Inc. (« **Robex** » ou la « **Société** ») (TSXV : RBX) publie, ce jour, ses résultats d'exploitation et résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2024 (« **T3 2024** »).

Matthew Wilcox, directeur général, a déclaré : « *Kiniero progresse rapidement, les principaux membres de l'équipe de construction étant désormais mobilisés. Les principaux chantiers se déroulent en parallèle afin d'atteindre notre objectif de première once au T4 2025. Nous publierons fréquemment des mises à jour sur le marché au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Nous maintenons nos résultats en matière de sécurité avec 678 jours de LTI pour le Groupe, malgré une montée en puissance importante sur le site en Guinée. À Nampala, la production et les coûts sont conformes à notre budget et à nos prévisions pour 2024.* »

### DEVISE

Sauf indication contraire, toutes les références à « \$ » dans ce communiqué se réfèrent au dollar canadien. Les références au « US\$ » dans ce communiqué se réfèrent au dollar américain.

### RÉSUMÉ FINANCIER ET D'EXPLOITATION

	Unit	Nine-month Ending September 30 <sup>th</sup>		Variation
		2024	2023	
<b>SAFETY</b>				
Number of hours of work without lost time injury	Days	678	249	NA
<b>MINING</b>				
Ore mined	kt	1,708	1,605	6.4 %

Waste mined	kt	<b>3,021</b>	4,684	-35.5 %
Operational stripping ratio	x	<b>1.8</b>	2.9	-39.4 %
<b>PROCESSING</b>				
Ore processed	kt	<b>1,569</b>	1,682	-6.7 %
Head grade	g/t	<b>0.81</b>	0.77	4.7 %
Recovery	%	<b>88.0</b>	90.2	-2.2 pts
Gold produced	oz	<b>35,752</b>	37,520	-4.7 %
Gold sold	oz	<b>37,857</b>	37,830	0.1 %
<b>UNIT COST OF PRODUCTION</b>				
Total cash cost per ounce of gold sold <sup>(1)</sup>	\$/t	<b>870</b>	880	-1.2 %
All-in sustaining cost (AISC) per ounce of gold sold <sup>(1)</sup>	\$/oz	<b>1,221</b>	1,273	-4.1 %
<b>INCOME</b>				
Gold sales	\$000s	<b>116,559</b>	98,519	18.3 %
Operating income	\$000s	<b>33,322</b>	26,329	26.6 %
Net income (loss)	\$000s	<b>(9,805)</b>	18,672	-152.5 %
<b>CASH FLOWS</b>				
Cash flows from operating activities	\$000s	<b>25,467</b>	34,427	-26.0 %
Cash flows from investing activities	\$000s	<b>(64,758)</b>	(56,069)	15.5 %
Cash flows from financing activities	\$000s	<b>97,738</b>	37,913	157.8 %
Cash increase	\$000s	<b>58,235</b>	14,531	300.8 %
<b>FINANCIAL POSITION</b>				
		<b>As at 30<sup>th</sup> Sept. 2024</b>	As at 31 <sup>st</sup> Dec. 2023	
Cash, End of Period ("EoP")	\$000s	<b>70,457</b>	12,222	476.5 %
Net debt <sup>(1)</sup> EoP	\$000s	<b>-32,261</b>	46,629	-169.2 %

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Au troisième trimestre 2024, la production d'or a atteint 10 031 onces, soit une baisse de 25 % par rapport aux 13 375 onces produites au troisième trimestre 2023. Cette baisse est principalement due à des arrêts de maintenance prolongés pour des équipements critiques. Les ventes d'or ont généré des revenus de 38,1 millions \$, marquant une augmentation de 5,2 % par rapport à la même période en 2023, grâce à un prix moyen réalisé de l'or plus élevé, soit 3 271 \$ l'once, contre 2 568 \$ en 2023. Cependant, le nombre d'onces vendues a diminué de 14 090 à 11 635, reflétant la baisse de la production. Les 472,58 onces de la dernière expédition de septembre, vendues début octobre, auraient pu contribuer à réduire cet écart.

Le bénéfice d'exploitation minière du troisième trimestre s'est élevé à 15,5 millions \$, soit une baisse de 15,7 % par rapport à 2023. Cette baisse s'explique par l'augmentation des charges d'amortissement suite à la révision de la durée de vie estimée de la mine de Nampala, désormais projetée jusqu'en juin 2026. Malgré cela, le bénéfice d'exploitation est resté stable à 10,1 millions \$, grâce à une réduction de 30,3 % des frais administratifs.

Le bénéfice net du troisième trimestre a atteint 22,5 millions \$, contre 6,8 millions \$ pour la même période en 2023. Cet écart est principalement dû à une variation positive de 12,6 millions \$ de la juste valeur des bons de souscription, qui réduit les passifs financiers. De plus, la société a enregistré un gain de 9,6 millions \$ provenant de la reprise d'une provision fiscale à la suite de la finalisation d'un accord avec le gouvernement du Mali. Toutefois, ces gains ont été partiellement compensés par la radiation de 5,6 millions \$ de frais de financement reportés.

## BILAN DES NEUF MOIS

Pour la période de neuf mois prenant fin le 30 septembre 2024, la production d'or a totalisé 35 752 onces, soit une baisse de 4,7 % par rapport aux 37 520 onces produites au cours de la même période en 2023. Le revenu des ventes d'or a atteint 116,6 millions \$, soit une augmentation de 18,3 %, attribuée à la hausse du prix de vente moyen par once. Le nombre d'onces vendues est resté stable à 37 857 en 2024 contre 37 830 en 2023.

Pour la période de neuf mois prenant fin le 30 septembre 2024, le bénéfice d'exploitation minière s'est élevé à 50,7 millions \$, reflétant une augmentation de 2,3 % par rapport à la même période en 2023. Cependant, cette période s'est soldée par une perte nette de 9,8 millions \$, contre un bénéfice net de 18,7 millions \$ en 2023. Cette perte est principalement due à la radiation des frais de financement reportés de 5,6 millions \$, des frais d'émission de bons de souscription de 4,1 millions \$ et d'une perte de change de 3,1 millions \$. En outre, la charge fiscale pour la période de neuf mois a atteint 35,4 millions \$, contre 6,3 millions \$ en 2023, reflétant les impacts de l'accord fiscal avec le gouvernement du Mali.

## FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont été négatifs à hauteur de (7,9) millions \$ au T3 2024, en raison de la réduction des comptes créditeurs, qui sont passés de 64,2 millions \$ au 30 juin 2024 à 31,7 millions \$ au 30 septembre 2024. Cette réduction est directement liée au règlement de la provision pour éventualités fiscales dans le cadre de l'accord avec le gouvernement du Mali.

La direction, conseillée par TerraFranca, est en négociations avancées pour obtenir jusqu'à 175,7 millions \$ de nouvelles facilités de crédit de la part de prêteurs internationaux. Ces fonds sont destinés à soutenir des initiatives stratégiques, y compris le développement du projet guinéen.

## LIQUIDITÉS ET BILAN

La trésorerie du Groupe a augmenté de 12,2 millions \$ au 31 décembre 2023 à 70,5 millions \$ au 30 septembre 2024.

La dette nette<sup>1</sup> s'est élevée à (32,3) millions \$ au 30 septembre 2024, en baisse par rapport aux 46,6 millions \$ enregistrés au 31 décembre 2023.

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS DU T3 2024

	Three-month Ending September 30 <sup>th</sup>		Nine-month Ending September 30 <sup>th</sup>	
	2024	2023	2024	2023
Gold production (ounces)	10,031	13,375	35,752	37,520
Gold sales (ounces)	11,635	14,090	37,857	37,830
	\$	\$	\$	\$
<b>MINING</b>				
Revenues – gold sales	38,058,745	36,188,940	116,559,300	98,518,580
Mining expenses	(9,921,990)	(10,679,996)	(28,654,262)	(30,239,337)
Mining royalties	(1,343,069)	(1,124,569)	(4,273,513)	(3,049,434)
Depreciation of property, plant and equipment and amortization of intangible assets	(11,327,654)	(6,044,994)	(32,883,792)	(15,624,432)
<b>MINING INCOME</b>	<b>15,466,032</b>	<b>18,339,381</b>	<b>50,747,733</b>	<b>49,605,377</b>
<b>OTHER EXPENSES</b>				
Administrative expenses	(5,182,588)	(7,438,676)	(16,945,663)	(22,152,380)
Exploration and evaluation expenses	(137,892)	(186,779)	(176,375)	(312,245)
Stock option compensation cost	---	(422,674)	---	(422,674)
Depreciation of property, plant and equipment and amortization of intangible assets	(154,682)	(82,486)	(414,498)	(248,073)
Write-off of property, plant and equipment	---	---	---	(8,933)
Other income (expenses)	74,062	(124,196)	110,923	(132,492)
<b>OPERATING INCOME</b>	<b>10,064,932</b>	<b>10,084,570</b>	<b>33,322,120</b>	<b>26,328,580</b>
<b>FINANCIAL EXPENSES</b>				
Financial costs	(465,829)	(671,495)	(1,612,572)	(2,099,523)
Foreign exchange gains (losses)	(3,092,812)	(459,146)	(3,146,571)	289,007
Change in the fair value of share purchase warrants	12,637,435	352,877	7,180,468	410,890
Purchase warrant issuance expenses	(49,307)	---	(4,080,750)	---
Write-off of deferred financing fees	(5,592,046)	---	(5,592,046)	---
Expense related to extinguishment of the Matured Bridge Loan	---	---	(439,789)	---
<b>INCOME BEFORE INCOME TAXES</b>	<b>13,502,373</b>	<b>9,306,806</b>	<b>25,630,860</b>	<b>24,928,954</b>
Income tax recovery (expense)	8,959,835	(2,473,353)	(35,436,301)	(6,257,355)
<b>NET INCOME (LOSS)</b>	<b>22,462,208</b>	<b>6,833,453</b>	<b>(9,805,441)</b>	<b>18,671,599</b>
<b>ATTRIBUTABLE TO COMMON SHAREHOLDERS:</b>				
Net income (loss)	20,286,302	6,243,934	(10,485,231)	17,215,106
Basic earnings (loss) per share	0.134	0.069	(0.093)	0.190
Diluted earnings (loss) per share	0.134	0.069	(0.093)	0.190
Adjusted net income <sup>(1)</sup>	16,333,725	6,772,877	34,580,627	16,946,816
Adjusted net income per share <sup>(1)</sup>	0.108	0.075	0.307	0.187
<b>CASH FLOWS</b>				
Cash flows from operating activities	(7,920,101)	10,169,153	25,466,864	34,427,360
Cash flows from operating activities per share <sup>(1)</sup>	(0.053)	0.112	0.226	0.381

(1) Mesure financière non conforme aux normes IFRS, ratio non conforme aux normes IFRS ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » de ce communiqué de presse pour obtenir les définitions de ces mesures et leur rapprochement

## INFORMATIONS DÉTAILLÉES

Pour une discussion plus complète des résultats opérationnels et financiers de la Société, nous recommandons vivement au lecteur de consulter le rapport de gestion et les états financiers consolidés de Robex pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2024, disponibles sur le site Internet de Robex à l'adresse [www.robexgold.com](http://www.robexgold.com) et sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Les états financiers consolidés de la Société pour la période ayant pris fin le 30 septembre 2024, disponible sur le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), sont préparés conformément aux normes comptables IFRS (« IFRS ») telles qu'é émises par le Bureau international des normes comptables (IASB).

Toutefois, la Société divulgue également dans ce communiqué de presse les mesures financières non conformes aux normes IFRS, les ratios financiers non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires suivantes, pour lesquelles il n'existe pas de définition dans les IFRS : le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, le coût de maintien tout compris et la dette nette (mesures financières non conformes aux IFRS) ; le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action, le coût de maintien tout compris par once d'or vendue (ratios non conformes aux IFRS) ; et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action, le prix de vente moyen réalisé par once d'or vendue et le coût total en liquidités par once d'or vendue (mesures financières supplémentaires). La direction de la Société estime que ces mesures donnent un aperçu supplémentaire des performances et des tendances opérationnelles de la Société et facilitent les comparaisons entre les périodes de référence. Cependant, les mesures non conformes aux normes IFRS présentées dans ce communiqué de presse n'ont pas de signification standardisée prescrite par les normes IFRS ; elles peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. En conséquence, elles sont destinées à fournir des informations supplémentaires aux investisseurs et autres parties prenantes et ne doivent pas être considérées isolément, confondues ou interprétées comme un substitut aux mesures de performance calculées selon les normes IFRS.

Ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS ainsi que des mesures financières et des informations non financières supplémentaires sont expliqués plus en détail ci-dessous et dans la section « Mesures non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour la période ayant pris fin le 30 septembre 2024 (« MD&A »), qui est incorporé par renvoi dans le présent communiqué de presse, déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur le site Internet de la Société à l'adresse [www.robexgold.com](http://www.robexgold.com). Les rapprochements et les calculs entre les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS les plus comparables sont présentés ci-dessous dans la section « Rapprochements et calculs » du présent communiqué de presse.

## RAPPROCHEMENTS ET CALCULS

### Coût décaissé total (par once d'or vendue)

Le coût décaissé total par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant la somme des dépenses liées aux exploitations et les redevances minières par le nombre d'onces vendues. Ces dépenses comprennent les éléments suivants :

- Approvisionnements et services de maintenance et d'exploitation.
- Carburant.
- Réactifs.
- Dépenses liées aux avantages sociaux.
- Changements dans l'inventaire.
- Moins : coûts de production capitalisés en tant que coûts de découverte.
- Frais de transport.

La direction utilise ce ratio pour établir la rentabilité des opérations minières, en considérant les dépenses d'exploitation par rapport au nombre d'onces d'or vendues.

	Three-month periods ended September 30 <sup>th</sup>		Nine-month periods ended September 30 <sup>th</sup>	
	2024	2023	2024	2023
<b>Ounces of gold sold</b> (in dollars)	<b>11,635</b>	14,090	<b>37,857</b>	37,830
Mining expenses	<b>9,921,990</b>	10,679,996	<b>28,654,262</b>	30,239,337
Mining royalties	<b>1,343,069</b>	1,124,569	<b>4,273,513</b>	3,049,434
<b>Total cash cost</b>	<b>11,265,059</b>	11,804,565	<b>32,927,775</b>	33,288,771
<b>Total cash cost (per ounce of gold sold)</b>	<b>968</b>	838	<b>870</b>	880

### Coût de maintien tout compris (AISC) (par once d'or vendue)

L'AISC est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. L'AISC comprend les coûts d'exploitation au comptant plus les dépenses d'investissement de maintien et les coûts de découverte par once d'or vendue. La Société a classé ses dépenses d'investissement de maintien qui sont nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les coûts de découverte capitalisés. L'AISC est une mesure générale des coûts au comptant, qui fournit davantage d'informations sur les sorties de fonds totales, les dépenses d'investissement et les frais généraux par unité. Il vise à refléter les coûts associés à la production du principal métal de la Société, l'or, à court terme et sur le cycle de vie de ses activités.

L'AISC par once d'or vendue est un ratio non conforme aux normes IFRS. L'AISC par once d'or vendue est calculé en ajoutant le coût total en espèces, qui est la somme des dépenses d'exploitation minière et des redevances minières, aux dépenses d'investissement de maintien, puis en divisant le résultat par le nombre d'onces d'or vendues. La société présente l'AISC par once d'or vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les principales mesures utilisées par la direction pour contrôler la performance de la mine de Nampala en production commerciale et sa capacité à générer un flux de trésorerie positif.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de l'AISC pour la période actuelle et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers : « charges d'exploitation minière ».

	Three-month periods ended September 30 <sup>th</sup>		Nine-month periods ended September 30 <sup>th</sup>	
	2024	2023	2024	2023
<b>Ounces of gold sold</b>	<b>11,635</b>	14,090	<b>37,857</b>	37,830
(in dollars)				
Mining expenses	<b>9,921,990</b>	10,679,996	<b>28,654,262</b>	30,239,337
Mining royalties	<b>1,343,069</b>	1,124,569	<b>4,273,513</b>	3,049,434
<b>Total cash cost</b>	<b>11,265,059</b>	11,804,565	<b>32,927,775</b>	33,288,771
Sustaining capital expenditures	<b>4,778,712</b>	3,459,494	<b>13,297,417</b>	14,875,365
<b>All-in sustaining cost</b>	<b>16,043,772</b>	15,264,059	<b>46,225,193</b>	48,164,137
<b>All-in sustaining cost (per ounce of gold sold)</b>	<b>1,379</b>	1,083	<b>1,221</b>	1,273

### Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui représente le montant total de la dette bancaire, incluant les lignes de crédit et les dettes à long terme, ainsi que les dettes de location, moins les liquidités à la fin d'une période donnée. La direction se sert de cet indicateur pour analyser la situation d'endettement de la Société et évaluer sa capacité à assurer le service de sa dette.

La dette nette est calculée comme suit :

	As at September 30 <sup>th</sup> , 2024	As at December 31 <sup>st</sup> , 2023
	\$	\$
Lines of credit	<b>4,701,768</b>	4,953,133
Bridge loan	<b>26,252,420</b>	45,530,538
Long-term debt	---	159,936
Lease liabilities	<b>7,241,934</b>	8,206,916
Less: Cash	<b>(70,457,226)</b>	(12,221,978)
<b>NET DEBT</b>	<b>(32,261,104)</b>	46,628,545

Le tableau suivant présente un rapprochement avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, à savoir le total du passif moins l'actif à court terme, pour la période en cours et la période comparative.

	As at September 30 <sup>th</sup> , 2024	As at December 31 <sup>st</sup> , 2023
	\$	\$
<b>TOTAL LIABILITIES</b>	<b>130,477,488</b>	82,918,032
Less:		
Accounts payable	<b>(31,702,638)</b>	(19,664,396)
Warrants	<b>(57,034,300)</b>	(1,340,850)
Environmental liabilities	<b>(1,457,203)</b>	(1,168,859)
Other long-term liabilities	<b>(2,087,226)</b>	(1,893,404)
	<b>38,196,122</b>	58,850,523
<b>CURRENT ASSETS</b>	<b>107,104,974</b>	38,967,942
Less:		

Inventory	(19,081,011)	(15,620,800)
Accounts receivable	(15,379,068)	(6,733,583)
Prepaid expenses	(736,848)	(465,795)
Deposits paid	(1,129,490)	(1,345,035)
Deferred financing fees	(321,331)	(2,580,751)
	<b>70,457,226</b>	12,221,978
<b>NET DEBT</b>	<b>(32,261,104)</b>	46,628,545

**Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action**

Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action est un ratio non conforme aux normes IFRS calculé en divisant le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires émises et en circulation. La Société utilise cette mesure comme un indicateur de la performance financière des activités de la Société et permet à la Société de présenter le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de Robex. Le prix de l'action divisé par le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action permet aux investisseurs de comparer la valorisation de la Société à celle de ses pairs.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action pour la période en cours et les périodes comparatives avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, à savoir le « bénéfice net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est fourni sur une base consolidée. Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période en cours et la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, à savoir le « bénéfice net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est fourni sur une base consolidée.

	Three-month periods ended September 30 <sup>th</sup>		Nine-month periods ended September 30 <sup>th</sup>	
	2024	2023	2024	2023
(in dollars)				
Basic and diluted net earnings attributable to common shareholders	<b>20,286,302</b>	6,243,934	<b>(10,485,231)</b>	17,215,106
Stock option compensation cost	---	422,674	---	422,674
Foreign exchange gains (losses)	<b>3,092,812</b>	459,146	<b>3,146,571</b>	(289,007)
Change in the fair value of share purchase warrants	<b>(12,637,435)</b>	(352,877)	<b>(7,180,468)</b>	(410,890)
Write-off of property, plant and equipment	---	---	---	8,933
Provision for tax adjustments in prior years	---	---	<b>43,067,920</b>	---
Write-off of deferred financing costs	<b>5,592,046</b>	---	<b>5,592,046</b>	---
Expense related to extinguishment of the Matured Bridge Loan	---	---	<b>439,789</b>	---
<b>Adjusted net income attributable to common shareholders</b>	<b>16,333,725</b>	6,772,877	<b>34,580,627</b>	16,946,816
Basic weighted average number of shares outstanding	<b>150,837,400</b>	90,393,339	<b>112,734,134</b>	90,383,887
<b>Adjusted basic earnings per share (in dollars)</b>	<b>0.108</b>	0.075	<b>0.307</b>	0.187

**Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (par action)**

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action est une mesure financière supplémentaire. Il se compose des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation divisés par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation. Cette mesure financière supplémentaire permet aux investisseurs de comprendre la performance financière de la Société sur la base des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

Pour la période de trois mois ayant pris fin le 30 septembre 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à (7 920 101) \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était de 150 837 400, pour un montant par action de (0,053) \$. En comparaison, pour la période de trois mois ayant pris fin le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 10 169 153 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était de 90 393 339, pour un montant par action de 0,112 \$.

Pour la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 25 466 864 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était de 112 734 134, pour un montant par action de 0,226 \$. En comparaison, pour la période de neuf mois ayant pris fin le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 34 427 360 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était de 90 383 887, pour un montant par action de 0,381 \$.

**Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue)**

Le prix de vente moyen réalisé par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Il se compose du revenu des ventes d'or divisé par le nombre d'onces d'or vendues. Cette mesure permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu au cours de chaque période de déclaration financière, déduction faite de l'impact des produits non

aurifères, et aux investisseurs de comprendre la performance financière de la Société sur la base du produit moyen réalisé des ventes de la production d'or au cours de la période de déclaration.

## En savoir plus ROBEX RESOURCES INC.

Matthew Wilcox, Président-directeur général

Alain William, Directeur financier

+1 581 741-7421

E-mail : [investor@robexgold.com](mailto:investor@robexgold.com)

[www.robexgold.com](http://www.robexgold.com)

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES CONTRAINTES LIÉES À LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le présent communiqué de presse contient des informations limitées destinées à aider le lecteur à évaluer la performance de Robex, mais ces informations ne doivent pas être utilisées par des lecteurs qui ne sont pas familiers avec Robex et ne doivent pas être utilisées comme un substitut aux états financiers de Robex, aux notes aux états financiers et au rapport de gestion.

## INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des « déclarations prospectives » et/ou des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières (ci-après, les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives sont fournies dans le but de donner des informations sur les attentes et les projets actuels de la Direction, afin de permettre aux investisseurs et autres lecteurs de ce communiqué de mieux appréhender les plans d'affaires, les performances financières et la situation financière de la Société.

Les déclarations exprimées dans ce communiqué de presse relevant des estimations, attentes, prévisions, objectifs, prédictions, projections ou stratégies de la Société ou de la Direction peuvent caractériser des « déclarations prospectives » et s'identifier par l'emploi du conditionnel ou de termes prospectifs tels que « viser », « anticiper », « tabler sur », « croire », « pouvoir », « envisager », « continuer », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur(e) », « orientation », « orienter », « indication », « avoir l'intention de », « intention », « probable », « peut », « pourrait », « objectif », « opportunité », « perspective », « plan », « potentiel », « devrait », « stratégie », « cible », « sera » ou « serait », ou d'autres déclinaisons de signification semblable ou leur forme négative. Les déclarations prospectives comprennent également toute autre déclaration ne relevant pas de faits historiques. Ces déclarations peuvent inclure, sans s'y limiter, des déclarations concernant la valeur perçue et le potentiel supplémentaire des propriétés de la Société, l'estimation par la Société des ressources minérales et des réserves minérales (au sens donné à ces expressions dans les Normes de définitions pour les ressources minérales et les réserves minérales adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« Normes de définitions de l'ICM ») et incorporées dans le règlement 43-101 - Normes sur l'information concernant les projets miniers (« NI 43-101 »)), les dépenses et les besoins en investissements, l'accès de la Société au financement, les résultats des évaluations économiques préliminaires (au sens donné à cette expression dans NI 43-101) et d'autres études de développement, les résultats de l'exploration des propriétés de la Société, les budgets, les plans stratégiques, le prix du marché des métaux précieux, la capacité de la Société à faire progresser avec succès le projet aurifère de Kiniero sur la base des résultats de l'étude de faisabilité (au sens donné à cette expression dans les Normes de définitions de l'ICM incorporées dans NI 43-101) y afférente, celle-ci pouvant être mise à jour, le tout conformément au calendrier révisé communiqué précédemment par la Société, le développement et l'exploitation potentiels du projet aurifère de Kiniero et des propriétés minières existantes de la Société et de son plan d'affaires, y compris la conclusion d'études de faisabilité ou la prise de décisions de production à cet égard, les programmes de travail, l'obtention de permis ou la validation d'autres échéances, les réglementations et relations gouvernementales, l'optimisation du plan minier de la Société, la performance financière ou opérationnelle future de la Société et du projet aurifère de Kiniero, le potentiel et les opportunités d'exploration des propriétés existantes de la Société, les coûts et le calendrier de l'exploration future et du développement de nouveaux gisements, la capacité de la Société à conclure l'accord définitif concernant la facilité de financement de projet de 115 millions US\$ pour le projet aurifère de Kiniero (y compris une facilité de 15 millions US\$ au titre des surcoûts, les « Facilités »), y compris la capacité de la Société à restructurer le prêt-relais de 35 millions US\$ de Taurus et à ajuster le mandat pour tenir compte du calendrier révisé du projet élargi, le calendrier de signature de l'accord définitif relatif aux Facilités, si la documentation définitive est signée pour ces dernières, le dégagement de produits des Facilités, y compris leur calendrier, ainsi que la capacité de la Société à parvenir à un accord avec les autorités maliennes pour établir un nouveau cadre fiscal durable pour la Société, et pour la poursuite durable des activités de la Société et des investissements d'exploration à Nampala.

Les déclarations et informations prospectives sont fondées sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révélaient faux, pourraient faire en sorte que les performances, réalisations ou résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des performances, réalisations ou résultats futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations ou informations. Rien ne garantit que ces déclarations ou informations s'avèreront exactes. Lesdites déclarations et informations reposent sur de nombreuses hypothèses, y compris la capacité d'exécuter les plans de la Société relatifs au projet aurifère de Kiniero tels qu'ils sont décrits dans l'étude de faisabilité y afférente, celle-ci pouvant être mise à jour, le tout conformément au calendrier révisé présenté précédemment par la Société, la capacité de la Société à parvenir à un accord avec les autorités maliennes pour établir un nouveau cadre de travail durable sur la fiscalité et pour la poursuite durable de ses activités et d'autres investissements d'exploration à Nampala, la capacité de la Société à mener à bien les programmes d'exploration et de développement prévus, l'absence de conditions défavorables au projet aurifère de Kiniero, l'absence de retards opérationnels imprévus, l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires, le maintien du prix de l'or à des niveaux permettant d'assurer la rentabilité du projet aurifère de Kiniero, la capacité de la Société à continuer à lever les

capitaux nécessaires pour financer ses opérations, la capacité de la Société à restructurer le prêt-relais de 35 millions USD de Taurus et à ajuster le mandat pour tenir compte du calendrier révisé du projet élargi, ainsi que la capacité de la Société à conclure l'accord définitif relatif aux Facilités à des conditions acceptables si tant est qu'elle les conclue, et à satisfaire les conditions préalables à la clôture et aux avances qui en découlent (y compris la satisfaction des autres conditions et approbations habituelles en matière de diligence raisonnable et autres), la capacité à réaliser les ressources minérales et les réserves minérales estimées et les hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures, les conditions géopolitiques et économiques locales et mondiales et l'environnement dans lequel la Société opère et opérera à l'avenir.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les performances, réalisations ou résultats réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux présentés dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les problèmes de sécurité liés à ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits et la possibilité de troubles civils et de désobéissance civile, les fluctuations du prix de l'or, les limitations des estimations des réserves et des ressources minérales de la Société, la nature spéculative de l'exploration et du développement miniers, le remplacement de ses réserves minérales épuisées, le nombre limité de ses projets, le risque que le projet aurifère de Kiniero n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison d'un défaut de financement), les besoins en capitaux de la Société et l'accès au financement, les modifications de la législation, de la réglementation et des normes comptables auxquelles la Société est soumise, y compris les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, de cette réglementation et de ces normes sur les activités de la Société, les participations et les redevances payables à des tiers, la volatilité des prix et la disponibilité des matières premières, l'instabilité du système financier mondial, les effets d'une forte inflation, tels que l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations des taux de change, le risque de tout litige en cours ou futur contre la Société, les limitations des transactions entre la Société et ses filiales étrangères, la volatilité du cours des actions de la Société, les risques fiscaux, y compris les changements dans les lois ou évaluations fiscales de la Société ; l'incapacité de la Société à défendre avec succès ses positions dans les négociations avec les autorités maliennes pour établir un nouveau cadre de travail fiscal pour la Société, y compris les risques fiscaux actuels au Mali, l'obtention et le maintien par la Société des titres de propriété ainsi que des permis et des licences nécessaires pour ses opérations en cours, les changements dans les paramètres des projets et/ou les évaluations économiques à mesure que les plans continuent d'être affinés, le risque que les coûts réels dépassent les coûts estimés, les problèmes techniques géologiques, miniers et d'exploration, l'incapacité de l'usine, de l'équipement ou des processus à fonctionner comme prévu, les accidents, les conflits de travail et autres risques de l'industrie minière, les retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales ou de financement, les effets des crises de santé publique, telles que la pandémie de COVID-19, sur les activités de la Société, les relations de la Société avec ses employés et d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les communautés dans les pays où elle exerce ses activités, le risque de toute violation des lois anticorruption applicables, des réglementations sur le contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes par la Société ou ses fondés de pouvoir, le risque que la Société entre en conflits avec des mineurs artisanaux, la concurrence avec d'autres sociétés minières, la dépendance de la Société à l'égard de contractants tiers et sa dépendance à l'égard de cadres clés et de personnel hautement qualifié, l'accès de la Société à des infrastructures adéquates, les risques associés aux responsabilités potentielles de la Société concernant ses installations de stockage de résidus, les interruptions de la chaîne d'approvisionnement, les dangers et les risques habituellement associés à l'exploration minérale et au développement et à la production aurifère, les problèmes liés à la météo et au climat, le risque de défaillance des systèmes informatiques et les menaces de cybersécurité, et le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'assurer contre tous les risques potentiels liés à ses activités.

Même si la Société estime que ses anticipations reposent sur des hypothèses raisonnables et qu'elle s'est efforcée d'identifier les facteurs majeurs pouvant entraîner des actions, événements ou résultats réels nettement différents de ceux décrits dans les informations prospectives, d'autres facteurs sont susceptibles d'entraîner des actions, événements ou résultats différents des anticipations, estimations et prévisions. Si ces facteurs susceptibles d'affecter la Société ne sont pas listés de manière complète et exhaustive, ils doivent cependant être analysés avec soin. Rien ne garantit que les informations prospectives s'avèreront exactes, dans la mesure où les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui y sont anticipés.

La Société décline toute obligation de mettre à jour les informations prospectives si les circonstances, les estimations, hypothèses ou opinions de la Direction venaient à changer, sauf si la loi l'exige. Nous recommandons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. Les informations prospectives figurant dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs à appréhender les performances et les résultats financiers et d'exploitation attendus de la Société aux dates indiquées et pour les périodes se terminant à ces dates, en accord avec ses plans et objectifs, et peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins.

Veuillez également vous référer au chapitre « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023, disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou sur le site Internet de la Société à l'adresse [www.robexgold.com](http://www.robexgold.com), pour obtenir des informations complémentaires sur les facteurs de risque susceptibles d'entraîner des différences significatives entre les résultats et les déclarations prospectives. Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde.

Ni la Bourse de Toronto (ou TSX) ni son régulateur (tel que défini dans ses politiques) n'assume la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude du présent communiqué.